



Appel à contribution

Revue *Recherches en danse* numéro 14

« L'anthropologie à l'épreuve de la danse »

Numéro dirigé par Sarah Andrieu, Martin Givors, Mahalia Lassibille et Betty Lefèvre

Argumentaire

Dans l'histoire des disciplines en France, anthropologie et études en danse se sont pendant un temps développées de manière séparée, révélant un « grand partage » qui, à force d'emprunts et de mobilités entre ces différents champs¹, se trouve aujourd'hui critiqué². Si les pratiques dansées peuvent être approchées au travers des réalités sociales qu'elles reflètent et des fonctions qu'elles remplissent, leur nature performative invite également à considérer leur « agentivité³ ». Dans les années 1990, Deirdre Sklar défendait la nécessité d'une approche non seulement sémiologique mais également pragmatique et sensorielle des actes de danse⁴. Dès lors, quand, de nos jours, la création des savoirs exige de plus en plus une transversalité des champs disciplinaires, des regards croisés, voire des démarches méthodologiques associées, quelle serait la spécificité de l'approche anthropologique des pratiques dansées ou considérées comme « danse » ? Quels engagements l'anthropologue de la danse est-il-elle amené-e à prendre sur le terrain ? Comment les pratiques dansées mettent-elles

¹ FLÉTY Laura (dir.), *Danses et rituels*, Pantin, Centre national de la danse, 2023.

² MARQUIÉ Hélène, « Une pratique chorégraphique : l'interdisciplinarité dans les études en danse », in ARMAND Claudine, BOULLET Vanessa, TENYCK David (dir.), *Enjeux et Positionnements de l'Interdisciplinarité – Positioning Interdisciplinarity*, Nancy, PUN – Éditions universitaires de Lorraine, 2014, pp. 35-52.

³ NOLAND Carrie, « Agentivité et incarnation : l'acte de faire, du geste à la culture », *Recherches en danse*, « Traductions », [en ligne], <http://journals.openedition.org/danse/3880>, page consultée le 24 octobre 2021.

REED Susan, « The politics and poetics of dance », *Annual Review of Anthropology*, vol. 27, 1998, pp. 503-532.

⁴ SKLAR Deirdre, « On dance ethnography », *Dance Research Journal*, n° 1, vol. 23, 1991, pp. 6-10.

à l'épreuve la pensée anthropologique ? Quelles précautions doit-elle prendre pour ne pas tomber dans les travers qui ont jalonné son histoire ?

Ainsi, au-delà du repérage de la diversité des corporéités dansantes présentes à travers le monde, ce numéro de la revue *Recherches en danse* propose de questionner les outils méthodologiques déployés par l'anthropologue pour étudier les pratiques dansées mais aussi de réfléchir aux défis et dilemmes épistémologiques et éthiques qui se posent aujourd'hui à l'anthropologie de la danse. Les contributions pourront notamment s'inscrire dans un ou plusieurs des axes suivants :

Terrains en danse : mises en jeu méthodologiques

« Le terrain est à la fois le mot-clef d'une mythologie, un écran efficace et pourtant un lieu de passage obligé⁵ ». Si le terme « terrain » donne lieu à des appropriations multiples, pouvant aboutir à un ensemble de malentendus, l'enquête de terrain, cette méthodologie sur laquelle repose l'anthropologie, sans qu'elle n'en détienne le monopole, suscite en effet un imaginaire foisonnant. En tant qu'ils supposent une mise à l'épreuve du corps de l'anthropologue, de ses savoirs pratiques (souvent tacites) et de ses capacités d'observation, les actes dansés ne manquent pas de confronter les chercheur·euses aux défis méthodologiques singuliers de ce que Jaida Samudra a pu nommer une « participation épaisse⁶ ». Il est proposé, dans cet espace de réflexion, de prendre en compte les manières multiples de faire du terrain en anthropologie de la danse. Par quels moyens et quels chemins observer, expérimenter, documenter et comprendre les actes de danse ? De quelle(s) manière(s) les anthropologues de la danse ajustent-ils leurs outils de terrain ? À quelles conditions les méthodologies élaborées dans d'autres disciplines, notamment dans le champ des études en danse, peuvent-elles être utilisées en anthropologie ?

La question de la mise en jeu corporelle de l'anthropologue pourra tout particulièrement être traitée. Pouvant prendre les formes aussi variées que l'« empathie kinesthésique⁷ », l'engagement « viscéral⁸ » ou encore « l'anthropologie

⁵ Enquête, « Au lecteur », *Enquête*, n° 1, 1995, [en ligne], <http://journals.openedition.org/enquete/258>, page consultée le 17 janvier 2024.

⁶ SAMUDRA Jaida, « Memory in our body: Thick participation and the translation of kinesthetic experience », *American Ethnologist*, n° 4, vol. 35, 2008, pp. 665-681.

⁷ *op. cit.*, p. 1.

⁸ HALLOY Arnaud, « “Un anthropologue en transe”. Du corps comme outil d'investigation ethnographique », in NORET Joël, PETIT Pierre (dir.), *Corps, performance, religion*, Paris, Publibook, 2006, pp. 87-115.

sensuelle⁹ », l'implication du corps-sentant du chercheur·euse peut apparaître comme un passage obligé de l'enquête de terrain qu'il revient d'interroger dans la perspective déjà ouverte par Jeanne Favret-Saada¹⁰. De nombreuses ethnographies révèlent non seulement combien la pratique du chercheur·euse constitue un levier majeur d'acceptation et d'intégration sur le terrain, mais soulignent également la richesse herméneutique associée à la position d'apprenant·e¹¹, en particulier pour ce qu'elle donne à voir à la fois « les effets structurés et structurants des savoirs¹² », sans pour autant en évacuer les difficultés. En quoi les expertises pratiques des anthropologues de la danse peuvent ainsi constituer à la fois des écrans et des points d'accroche avec leurs terrains¹³ ? Quelles autres modalités d'accès et de partage s'offrent à l'anthropologue quand il-elle ne danse pas ou que la situation sociale qu'elle-il observe ne l'y autorise pas ? Par quels moyens peut-on garantir le croisement des expériences et l'accès au point de vue émique ? Comment consigner « observations, transcriptions et introspections¹⁴ » ?

Outre ces questions sur la « participation » de l'anthropologue, d'autres outils fondamentaux peuvent être l'objet d'analyses méthodologiques lorsqu'il s'agit d'un terrain en danse. Par exemple, alors que l'enregistrement sonore a constitué un véritable tournant pour l'ethnomusicologie¹⁵ et a modifié la pratique ethnographique de l'entretien¹⁶, qu'en est-il de la vidéo en anthropologie de la danse par rapport à la photographie qui était déjà utilisée ? Quelles ressources permet-elle, quels usages en font les anthropologues et quels biais doivent-ils-elles prendre en compte sur le terrain quand il s'agit de porter attention à la fois aux pratiques et au contexte¹⁷ ? Du récit de

⁹ JACKSON Phil, « Des corps "ecstasiques" dans un monde séculier. Une ethnographie sensuelle du clubbing », *Anthropologie et Sociétés*, n° 3, vol. 30, 2006, pp. 93-107.

¹⁰ FAVRET-SAADA Jeanne, « Être affecté », *Gradhiva*, n° 8, 1990, pp. 3-9.

¹¹ NESS Sally Ann, *Body, Movement and Culture: Kinesthetic and Visual Symbolism in a Philippine Community*, Philadelphie, University of Pennsylvania Press, 1992.

INGOLD Tim, *L'anthropologie comme éducation*, Rennes, Presses universitaires de Rennes, 2018.

¹² ADELL Nicolas, *Anthropologie des savoirs*, Paris, Armand Colin, 2011, p. 13.

CHAMOUX Marie-Noëlle, « Les Savoir-faire techniques et leur appropriation : le cas des Nahuas du Mexique », *L'Homme*, n° 3, vol. 21, 1981, pp. 71-94.

¹³ GUISGAND Philippe, SCHILLER Gretchen (dir.), *Recherches en danse*, « La place des pratiques dans la recherche en danse », n° 6, 2017, [en ligne], <https://journals.openedition.org/danse/1651>, page consultée le 17 janvier 2024.

NESS Sally Ann, « Dancing in the field: notes from memory », in FOSTER Susan (dir.), *Corporealities*, Londres, Routledge, 1995, pp. 133-158.

¹⁴ MAZZELLA DI BOSCO Marie, « L'acte de danser comme travail spirituel : une expérience de révélation modelée par les "Danses Libres de Conscience" », *Ethnologie française*, n° 1, vol. 53, 2023, p. 15.

¹⁵ OLIVIER Emmanuelle, « Des cultures enregistrées aux cultures de l'enregistrement : l'ethnomusicologie à un tournant épistémologique », *Volume !*, n° 2, vol. 19, 2022, pp. 17-38.

¹⁶ TRAIMOND Bernard, *L'anthropologie à l'époque de l'enregistreur de paroles*, Bordeaux, William Blake, 2008.

¹⁷ LAPLANTINE François, « Penser en images », *Ethnologie française*, n° 1, vol. 37, 2007, pp. 47-56.

vie à l'entretien compréhensif, d'explicitation ou d'autoconfrontation, des conversations aux paroles *in situ*, comment les anthropologues recueillent-elles-ils les paroles des danseur·euses pour que les mots ne glissent pas sur les gestes ? Quels outils les anthropologues de la danse sont-ils-elles amené·es à fabriquer pour saisir la spécificité des danses qu'elles-ils étudient sur le terrain mais aussi leurs transformations, à l'instar du développement des danses médiatisées par internet¹⁸ ?

Écriture : décrire et interpréter « la danse »

L'activité de l'anthropologue est autant une pratique de terrain qu'une pratique d'écriture. C'est à la fois une perception et un pré-texte. Il s'agit de mettre en mots ce que l'on voit, de décrire puis de traduire ce qu'on a vu par le récit et de retourner voir. Ces activités, interdépendantes, génèrent par le travail d'écriture la construction d'une spéculation théorique initiée à partir de la pratique du terrain. C'est donc par le langage que ce chemin « prático-théorico-pratique » est légitimé, mais cette mise en mots ne va pas de soi. Cet axe donnera l'opportunité d'interroger notamment les effets de l'usage d'une langue ou de registres littéraires, parfois empruntés à d'autres champs, historiquement situés, pour décrire l'acte de danse. Faut-il inventer de nouvelles modalités d'écriture, de nouvelles « graphies¹⁹ » et pour quelles (nouvelles) formes de danse ? Comment construit-on des rapports crédibles entre des discours et des pratiques et surtout des savoirs inédits ? Quels sont ces outils « originaux » qu'anthropologues et chercheur·euses en danse ont dû (ou vont devoir ?) imaginer pour (d)écrire la multiplicité des expériences dansées ?

Confrontée aux défis de l'analyse du geste, de l'analyse chorégraphique ou encore de l'analyse des relations entre performeur·euses et spectateur·rices²⁰, l'anthropologie de la danse a depuis longtemps eu recours à des outillages analytiques développés dans d'autres champs, en particulier celui de la danse elle-même, notamment pour la

¹⁸ DJEBBARI Elina, LASSIBILLE Mahalia, STEIL Laura, « Pour une anthropologie des (dist)danses. Quand performer, créer et transmettre la danse passe par internet », *Emulations, revue de sciences sociales*, n° 46, à paraître (2024).

PINK Sarah, HORST Heather, POSTILL John, HJORTH Larissa, LEWIS Tania, TACCHI Jo (dir.), *Digital Ethnography: Principles and Practice*, Londres, Sage, 2014.

¹⁹ LANGEWIESCHE Katrin, OUEDRAOGO Jean-Bernard (dir.), *L'Enquête et ses graphies en sciences sociales. Figurations iconographiques d'après société*, Dakar, Amalion, 2019.

²⁰ BLANCHIER Raphaël, « Les danses mongoles en héritage : performance et transmission du *bii biêlgee* et de la danse mongole scénique en Mongolie contemporaine », Thèse de doctorat en anthropologie, sous la direction de Michael Houseman, EHESS, 2018.

notation du mouvement ²¹ et l'analyse du geste ²². Quelles sont aujourd'hui les catégories sémantiques mobilisées pour expertiser la pratique de la danse en anthropologie et en quoi ce système catégoriel peut (ou pas) créer un écart entre les mots et les choses, un décalage dans lequel se nichent des préjugés, des résistances, des allants de soi ? À quelles conditions certains termes employés par les chercheur·euses et danseur·euses, peuvent-ils être utilisés en anthropologie de la danse ? Certain·es expert·es ont fait appel aux notions venues de Rudolf Laban²³, lesquels sont construits autour d'une distinction/articulation de la « forme » et de « l'effort » du mouvement, distinction dont il faudrait questionner les fondements, si on ne veut pas prendre le risque de naturaliser des catégories non-évidentes. En résumé, sur quelles pré-constructions, linguistiques, graphiques ou autres, se fonde l'anthropologue pour comprendre et écrire les actes de danse ?

Réflexivité et engagement de l'anthropologue de la danse

Les modalités spécifiques de production de la connaissance de l'anthropologie vont amener l'anthropologue à adopter simultanément une posture réflexive où elle·il se regarde agir de manière distanciée et une posture engagée qui semble consubstantielle de la méthode utilisée. Ce regard critique a permis au fil du temps d'interroger le statut scientifique de l'anthropologie en mettant en lumière ses liens avec le colonialisme²⁴, son « déni de co-temporalité²⁵ », ses stratégies « d'autorité ethnographique²⁶ », et plus largement son « goût de l'exotisme²⁷ ». Ces critiques ont débouché sur une remise en question du « grand partage » entre « eux et nous » redessinant les objets tout autant

²¹ GRAU Andrée, WIERRE-GORE Georgiana (dir.), *Anthropologie de la danse : genèse et construction d'une discipline* [2005], Pantin, Centre national de la danse, 2020.

GIBERT Marie-Pierre, « Danse et catégorisation. Quelques pistes de réflexion pour une anthropologie de la danse », in ALVAREZ-PEREYRE Frank (dir), *Catégories et catégorisations : une perspective interdisciplinaire*, Louvain-Paris-Dudley, Peeters, 2009, pp. 193-236.

²² GINOT Isabelle (dir.), *Penser les somatiques avec Feldenkrais. Politiques et esthétiques d'une pratique corporelle*, L'Érudition, L'Entretemps, 2014.

GINOT Isabelle, GUISGAND Philippe, *Analyser les œuvres en danse : partitions pour le regard*, Pantin, Centre national de la danse, 2021.

ROQUET Christine, *Vu du geste. Interpréter le mouvement dansé*, Pantin, Centre national de la danse, 2019.

²³ LABAN Rudolf, *La maîtrise du mouvement* [1950], Arles, Actes Sud, 1994.

LOUREIRO Angela, *Effort : l'alternance dynamique dans le mouvement*, Villers-Cotterêts, Ressouvenances, 2013, repris notamment par FLÉTY Laura, « Faire, défaire, refaire. Un dispositif chorégraphique en tension », *Ateliers d'anthropologie*, n°50, 2021, [en ligne], <http://journals.openedition.org/ateliers/14609>, page consultée le 18 janvier 2024.

²⁴ BALANDIER Georges, « La situation coloniale : approche théorique », *Cahiers internationaux de sociologie*, vol. 11, 1951, pp. 44-79.

²⁵ FABIAN Johannes, *Le temps et les autres. Comment l'anthropologie construit son objet*, Toulouse, Anacharsis, 2006.

²⁶ CLIFFORD James, *Malaise dans la culture. L'ethnographie, la littérature et l'art au XX^e siècle* [1988], Paris, École nationale supérieure des Beaux-arts, 1996.

²⁷ BENSA Alban, *La fin de l'exotisme. Essais d'anthropologie critique*, Toulouse, Anacharsis, 2006.

que les pratiques de la discipline²⁸. L'anthropologie de la danse n'est pas restée en retrait de ce mouvement. Dès 1969, Johan Kealiinohomoku regardait le ballet classique comme une forme de danse ethnique ouvrant la voie à une critique de l'ethnocentrisme diffus au sein des écrits sur la danse²⁹ et proposant avant l'heure de « provincialiser l'Europe³⁰ ».

Aujourd'hui, les études post et décoloniales poursuivent ce travail de déconstruction et prennent de plus en plus d'importance dans les échanges scientifiques et le débat public. En questionnant l'opposition entre distanciation scientifique et engagement politique, ces courants de pensée troublent l'anthropologie contemporaine tout autant qu'ils ouvrent de nouvelles manières de concevoir l'ethnographie où il s'agit davantage « de *penser avec* plutôt que de *réfléchir sur* les peuples, savoirs, sujets ou luttes³¹ ». Comment l'anthropologie de la danse entre aujourd'hui en dialogue avec ces déconstructions et décentrement nécessaires ? Quels types de nouveaux rapports au terrain et aux objets ces propositions engendrent-elles ? Dans ce contexte de désir d'horizontalité, quelles formes de collaborations et de co-constructions peuvent se nouer entre anthropologues et danseur·euses³² ? Ces ethnographies partagées font-elles l'objet de tensions ou même de crises entre les acteurs en présence ? Comment concilier *in fine* une ethnographie distanciée et l'engagement (aux côtés) des acteurs ?

Modalités de contribution et calendrier

Ce numéro accueillera des propositions d'anthropologues et de chercheur·euses ayant explicitement recours aux méthodes ethnographiques.

Les résumés de propositions de contribution sont à envoyer par courriel, en fichier attaché, à revue@chercheurs-en-danse.com avant le 22 avril 2024.

²⁸ LATOUR Bruno, « Le grand partage », *La Revue du Mauss*, n° 1, 1988, pp. 27-65.

LENCLUD Gérard, « Le grand partage ou la tentation ethnologique », in ALTHABE Gérard, FABRE Daniel, LENCLUD Gérard (dir.), *Vers une ethnologie du présent*, Édition de la MSH, 1996.

²⁹ KEALIINOHOMOKU Joann, « Une anthropologue regarde le ballet classique comme une forme de danse ethnique » [1969], *Nouvelles de danse*, Bruxelles, Contredanse, n° 34-35, 1998, pp. 47-67.

³⁰ DIPESH Chakrabarty, *Provincialiser l'Europe* [2000], Paris, Amsterdam, 2009.

³¹ MAHIEDDIN Emir, « Anthropologie, option "postcolonial – décolonial" », *Lectures anthropologiques*, n° 10, 2023, <https://www.lecturesanthropologiques.fr/1118>, page consultée le 17 janvier 2024.

³² BENEI Véronique (dir.), *Artistes & anthropologues dans la cité : engagements, co-créations, parcours*, Paris, L'Harmattan, 2019.

BARACCHINI Leïla, DASSIÉ Véronique, GUILLAUME-PEY Cécile, GUYKAYSER (dir.), « Rencontres ethno-artistiques », *ethnographiques.org*, n° 42, 2021, [en ligne], https://www.ethnographiques.org/2021/Baracchini_Dassie_Guillaume-Pey_Guykayser, page consultée le 17 janvier 2024.

Ils doivent comporter :

- les nom, prénom, adresse courriel et éventuellement organisme de rattachement de l'auteur·rice (ou des auteur·rices s'il y en a plusieurs) ;
- le titre de la proposition ;
- un résumé de 4 000 à 5 000 signes environ (espaces compris) présentant de façon précise et détaillée le thème abordé, les questionnements soulevés, les méthodes employées.

La revue enverra systématiquement un accusé de réception suite à chaque proposition reçue dans un délai maximum de 15 jours.

Les décisions du comité éditorial seront communiquées aux auteurs avant fin mai.

Les articles retenus seront à envoyer à la revue début septembre 2024.

Format de l'article final

Les textes proposés, enregistrés sous Word (.docx) et d'une longueur maximale de 35 000 signes (espaces et notes compris), ne doivent pas avoir été publiés auparavant dans d'autres supports.

Ils sont rédigés en langue française.

Pour être soumis à expertise, les articles doivent scrupuleusement respecter les normes typographiques de la revue (disponibles sur le site de *Recherches en danse* : <https://journals.openedition.org/danse/778>).

Indications aux auteur·rices

En publiant dans *Recherches en danse*, l'auteur·rice accepte de céder son droit d'auteur. Il n'est pas rémunéré pour sa contribution. Toute republication intégrale doit faire l'objet d'une demande à la revue et elle est soumise à l'agrément du comité scientifique éditorial.